CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministère de l'Éducation
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES portant la signature électronique : 4946745765, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent (déficit) accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives incluses dans les notes et renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 4946745765, donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction à l'intention de liquider le Centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés

Rivière-Rouge
le 13 octobre 2022

[1] FCPA auditeur permis de comptabilité publique n° A103888

Page auditée

État de la situation financière

au 30 juin 2022

		A 2022	B 2021	C Variation $	D Variation %
	ACTIFS FINANCIERS				
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	2 990 508,70	3 242 683,74	-252 175,04	-8%
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	11 955 725,22	5 408 897,14	6 546 828,08	121%
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	80 021 277,68	76 658 322,44	3 362 955,24	4%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	330 000,00	330 000,00	0,00	0%
01300	Taxe scolaire à recevoir	272 915,75	338 642,66	-65 726,91	-19%
01500	Débiteurs (page 23)	1 284 221,75	828 230,44	455 991,31	55%
01600	Stocks destinés à la revente	114 172,57	161 795,44	-47 622,87	-29%
01700	Placements de portefeuille et prêts (page 24)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS**	**96 968 821,67**	**86 968 571,86**	**10 000 249,81**	**11%**
	PASSIFS				
03100	Emprunts temporaires (page 30)	7 174 540,72	0,00	7 174 540,72	100%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	9 061 431,01	10 774 125,63	-1 712 694,62	-16%
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	67 581 584,55	64 131 441,35	3 450 143,20	5%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	287 710,31	187 150,53	100 559,78	54%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	3 563 107,56	3 568 726,02	-5 618,46	0%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	61 514,04	-61 514,04	-100%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (page 35)	72 314 515,21	67 682 185,75	4 632 329,46	7%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	330 000,00	330 000,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	700 671,64	4 430 632,12	-3 729 960,48	-84%
00010	**TOTAL DES PASSIFS**	**161 013 561,00**	**151 165 775,44**	**9 847 785,56**	**7%**
00020	**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)**	**-64 044 739,33**	**-64 197 203,58**	**152 464,25**	**0%**
	ACTIFS NON FINANCIERS				
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	70 403 310,17	66 698 424,30	3 704 885,87	6%
01970	Stocks de fournitures	332 037,10	290 961,71	41 075,39	14%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	141 307,69	161 740,16	-20 432,47	-13%
00030	**TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS**	**70 876 654,96**	**67 151 126,17**	**3 725 528,79**	**6%**
03900	**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**	**6 831 915,63**	**2 953 922,59**	**3 877 993,04**	**131%**
	L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:				
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	6 831 915,63	2 953 922,59	3 877 993,04	131%
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%
03950		**6 831 915,63**	**2 953 922,59**	**3 877 993,04**	**131%**

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2022

		A Budget 2022	B Résultats réels 2022	C Résultats réels 2021	D Variation $	E Variation %
	REVENUS					
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	66 196 998	74 804 431,00	66 208 726,66	8 595 704,34	13%
00020	Subvention d'investissement (page 51)	71 959	31 664,64	16 899,75	14 764,89	87%
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	500 150	485 247,04	548 987,63	-63 740,59	-12%
00040	Taxe scolaire (page 53)	4 313 448	4 337 234,64	4 195 888,31	141 346,33	3%
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	119 116	134 679,94	104 849,74	29 830,20	28%
980	Ventes de biens et services (page 55)	2 622 483	3 295 812,00	2 596 265,53	699 546,47	27%
00060	Revenus divers (page 56)	1 018 200	481 700,34	383 962,74	97 737,60	25%
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	5 334 037	5 209 513,39	4 750 167,10	459 346,29	10%
00000	**Total des revenus**	**80 176 391**	**88 780 282,99**	**78 805 747,46**	**9 974 535,53**	**13%**
	CHARGES					
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	35 335 044	37 967 939,38	33 867 925,85	4 100 013,53	12%
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	21 181 109	21 725 902,94	19 649 032,91	2 076 870,03	11%
30000	Services d'appoint (page 83)	8 836 356	9 504 690,65	9 027 879,56	476 811,09	5%
50000	Activités administratives (page 84)	3 321 841	3 561 057,08	3 058 896,08	502 161,00	16%
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	9 495 134	9 736 593,00	9 445 907,18	290 685,82	3%
70000	Activités connexes (page 86)	1 772 970	2 446 071,36	6 018 968,08	-3 572 896,72	-59%
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	233 937	-5 618,46	174 997,37	-180 615,83	-103%
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)	0	-34 346,00	-25 131,00	-9 215,00	-37%
00100	**Total des charges**	**80 176 391**	**84 902 289,95**	**81 218 476,03**	**3 683 813,92**	**5%**
00200	**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS**	**0**	**3 877 993,04**	**-2 412 728,57**	**6 290 721,61**	**261%**

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2022

		A	B
		2022	2021
00010	**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI**	2 953 922,59	5 387 215,04
00020	Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	-20 563,88
00030	**Solde redressé**	**2 953 922,59**	**5 366 651,16**
00040	Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	3 877 993,04	-2 412 728,57
90000	**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE**	**6 831 915,63**	**2 953 922,59**

Page auditée

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 30 juin 2022

		A Résultats réels 2022	B Résultats réels 2021
00010	**GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE**	0,00	0,00
00020	Modifications comptables sans retraitement des exercices antérieures	0,00	0,00
00030	**TOTAL - GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT DE L'EXERCICE**	**0,00**	**0,00**
	Gains (pertes) de réévaluation non réalisés		
	Cours de change		
00110	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
00120	Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement	0,00	0,00
00130	Placements de portefeuille cotés sur un marché actif	0,00	0,00
00140	Instruments financiers désignés comme étant classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur	0,00	0,00
	Juste valeur		
00150	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
00160	Placements de portefeuille cotés sur un marché actif	0,00	0,00
00170	Instruments financiers désignés comme étant classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur	0,00	0,00
00100	**Total des gains (pertes) de réévaluation non réalisés**	**0,00**	**0,00**
	Gains (pertes) de réévaluation reclassés dans l'état des résultats		
	Cours de change		
00210	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
00220	Instruments financiers au coût ou au coût après amortissement	0,00	0,00
00230	Placements de portefeuille cotés sur un marché actif	0,00	0,00
00240	Instruments financiers désignés comme étant classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur	0,00	0,00
	Juste valeur		
00250	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
00260	Placements de portefeuille cotés sur un marché actif	0,00	0,00
00270	Instruments financiers désignés comme étant classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur	0,00	0,00
00200	**Total des gains (pertes) de réévaluation reclassés dans les résultats**	**0,00**	**0,00**
00300	**GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE**	**0,00**	**0,00**
90000	**GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE**	**0,00**	**0,00**

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2022

		A Budget 2022	B Résultats réels 2022	C Résultats réels 2021
00010	**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE**	-54 895 318	-64 197 203,58	-54 542 878,69
00020	Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	0,00	-20 563,88
00000	**SOLDE REDRESSÉ**	**-54 895 318**	**-64 197 203,58**	**-54 563 442,57**
00030	**Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)**	0	3 877 993,04	-2 412 728,57
	Variation due aux immobilisations corporelles			
00110	Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-9 686 813	-9 074 497,58	-11 751 265,12
00115	Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	-173 667,00
00120	Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	5 379 036	5 349 395,71	4 846 718,42
00130	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	-34 346,00	-25 131,00
00140	Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	54 562,00	25 131,00
00150	Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00160	Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100	**Total de la variation due aux immobilisations corporelles**	**-4 307 777**	**-3 704 885,87**	**-7 078 213,70**
00200	**Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance**	0	-20 642,92	-142 818,74
00250	**Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice**	0	**0,00**	**0,00**
90000	**ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE**	**-59 203 095**	**-64 044 739,33**	**-64 197 203,58**

Page auditée

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2022

		A 2022	B 2021
	ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
00010	Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	**3 877 993,04**	-2 412 728,57
	Éléments sans effet sur la trésorerie		
00020	Créances douteuses	44 055,75	68 295,17
00030	Provisions liées aux placements de portefeuille et prêts	0,00	0,00
00040	Provision pour avantages sociaux futurs	-5 618,46	174 997,37
00050	Stocks et charges payées d'avance	26 979,95	-174 750,23
00060	Amortissement de la subvention d'investissement reportée	-5 209 513,39	-4 750 167,10
00070	Amortissement des frais reportés liés aux dettes	44 895,80	42 148,65
00080	Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	5 349 395,71	4 846 718,42
00090	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (page 3)	**-34 346,00**	-25 131,00
00100	Perte (gain) sur disposition de placements (page 56)	**0,00**	0,00
00110	Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	-6 059 359,22	9 624 266,96
00120	Autres éléments hors trésorerie	**0,00**	**0,00**
00121	Terrains reçus à titre gratuit	**0,00**	0,00
00122	Réservé au Ministère	0,00	0,00
00000	**FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**	**-1 965 516,82**	**7 393 649,67**
	ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
00210	Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-10 041 680,56	-11 931 784,02
00220	Produits de disposition d'immobilisations corporelles	54 562,00	25 131,00
00250	Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (sauf celles transférées à une entité du périmètre comptable)	0,00	0,00
00200	**FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**	**-9 987 118,56**	**-11 906 653,02**
	ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
00230	Sorties de fonds pour l'acquisition de placements de portefeuille	0,00	0,00
00235	Sorties de fonds pour l'acquisition de prêts	0,00	0,00
00240	Produits de disposition de placements de portefeuille	0,00	0,00
00245	Produits de disposition de prêts	0,00	0,00
00249	**FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉS POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS**	**0,00**	**0,00**
	ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
00320	Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	9 907 000,00	11 250 000,00
00330	Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	-5 319 566,34	-4 592 630,00
00340	Produits provenant de l'émission de dettes à la charge de l'OS	0,00	0,00
00350	Remboursement de dettes à la charge de l'OS	-61 514,04	-59 898,68
00360	Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	7 174 540,72	0,00
00370	Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00380	Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	0,00	0,00
00300	**FLUX DE TRÉSORERIE UTILISÉ POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**	**11 700 460,34**	**6 597 471,32**
00400	**AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**	**-252 175,04**	**2 084 467,97**
00510	Encaisse et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 242 683,74	1 158 215,77
90000	**ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE**	**2 990 508,70**	**3 242 683,74**

Page auditée

Actifs financiers nets (dette nette) exempts d'un financement du MEQ ou d'un autre partenaire

30 juin 2022

		A 2022	B 2021
00010	**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) (page 2)**	**-64 044 739,33**	**-64 197 203,58**
	Actifs financiers financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00120	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	330 000,00	330 000,00
00140	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	79 945 346,68	76 483 638,44
00100	**Total des actifs financiers financés par le MEQ**	**80 275 346,68**	**76 813 638,44**
	Passifs financés par le MEQ ou un autre partenaire		
00210	Solde des allocations d'investissement à financer à long terme (page 300)	7 371 405,44	8 623 881,43
00230	Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (pages 35 et 26)	72 314 515,21	67 682 185,75
00240	Passif au titre des sites contaminés assumé par le MEQ (page 36)	330 000,00	330 000,00
00200	**Total des passifs financés par le MEQ**	**80 015 920,65**	**76 636 067,18**
	Revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles		
00310	Subvention d'investissement reportée (page 32)	67 581 584,55	64 131 441,35
00300	**Total des revenus reportés affectés aux immobilisations corporelles**	**67 581 584,55**	**64 131 441,35**
90000	**TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) EXEMPTS D'UN FINANCEMENT MEQ OU D'UN PARTENAIRE**	**3 277 419,19**	**-243 333,49**

Page auditée

Détails des revenus et charges liés au fonctionnement et à l'investissement

Exercice clos le 30 juin 2022

		A	B	C = A + B	D	E	F = D + E
		Exercice terminé le 30 juin 2022			Exercice terminé le 30 juin 2021		
		Fonctionnement	Investissement	Total	Fonctionnement	Investissement	Total
	REVENUS						
00010	Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	74 804 431,00		74 804 431,00	66 208 726,66		66 208 726,66
00020	Subvention d'investissement (page 51)		31 664,64	31 664,64		16 899,75	16 899,75
00030	Autres subventions et contributions (page 52)	485 247,04		485 247,04	548 987,63		548 987,63
00040	Taxe scolaire (page 53)	4 337 234,64		4 337 234,64	4 195 888,31		4 195 888,31
00050	Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	134 679,94		134 679,94	104 849,74		104 849,74
980	Ventes de biens et services (page 55)	3 295 812,00	0,00	3 295 812,00	2 596 265,53	0,00	2 596 265,53
00060	Revenus divers (page 56)	481 700,34	0,00	481 700,34	383 962,74	0,00	383 962,74
966	Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)		5 209 513,39	5 209 513,39		4 750 167,10	4 750 167,10
00100	**Total des revenus**	**83 539 104,96**	**5 241 178,03**	**88 780 282,99**	**74 038 680,61**	**4 767 066,85**	**78 805 747,46**
	CHARGES						
10000	Activités d'enseignement et de formation (page 81)	37 940 207,21	27 732,17	37 967 939,38	33 835 586,28	32 339,57	33 867 925,85
20000	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	21 598 569,40	127 333,54	21 725 902,94	19 524 838,66	124 194,25	19 649 032,91
30000	Services d'appoint (page 83)	9 496 646,72	8 043,93	9 504 690,65	9 025 042,65	2 836,91	9 027 879,56
50000	Activités administratives (page 84)	3 549 680,47	11 376,61	3 561 057,08	3 048 943,01	9 953,07	3 058 896,08
60000	Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	4 351 464,91	5 385 128,09	9 736 593,00	4 589 898,91	4 856 008,27	9 445 907,18
70000	Activités connexes (page 86)	2 369 978,54	76 092,82	2 446 071,36	5 960 387,30	58 580,78	6 018 968,08
80000	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 3)	-5 618,46		-5 618,46	174 997,37		174 997,37
964	Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100 et 101)		-34 346,00	-34 346,00		-25 131,00	-25 131,00
00200	**Total des charges**	**79 300 928,79**	**5 601 361,16**	**84 902 289,95**	**76 159 694,18**	**5 058 781,85**	**81 218 476,03**
00300	**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE**	**4 238 176,17**	**-360 183,13**	**3 877 993,04**	**-2 121 013,57**	**-291 715,00**	**-2 412 728,57**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivants la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stock destiné à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire, envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est portée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Passifs (suite)

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du Centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations corporelles détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles au titre de la location, sans excéder la juste valeur de l'actif loué.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)

***Immobilisations corporelles** (suite)*

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Subvention d'investissement reportée », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Revenus (suite)

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxes scolaires

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier suivant. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de la période, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour la période.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subventions de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Débiteurs » à la page 23.

	2022	2021
Total des subventions de fonctionnement à recevoir du gouvernement du Québec	11 995 725 $	5 408 897 $
Total des transferts à recevoir du gouvernement du Canada	88 862	101 871
	12 084 587 $	5 510 768 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

3. SUBVENTIONS À RECEVOIR (suite)

Subventions d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	1 580 289 $	1 485 976 $
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	65 490 $	58 095 $

5. TAXES SCOLAIRES À RECEVOIR

Exercice 2021-2022	157 559 $	- $
Exercicè 2020-2021	42 403	179 376
Exercice 2019-2020	15 475	52 636
Exercice 2018-2019	8 119	22 028
Exercice 2017-2018 et antérieurs	49 400	90 233
Intérêts à recevoir	57 479	84 603
Reprise de dépréciation des comptes clients	(57 519)	(90 233)
	272 916 $	338 643 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

6. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts temporaires et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement et garantis par le MEQ. L'ouverture de crédit autorisé est de 29 249 692 $ (2021 - 30 497 296 $). La marge de crédit porte intérêt au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 % et est garanti par le MEQ.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2022	2021
Salaires courus, déductions et charges sociales	6 149 618 $	7 027 526 $
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	229 267	47 387
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	2 106 407	3 209 332
Taxes à la consommation à payer	-	-
Intérêts courus	576 139	489 881
	9 061 431 $	10 774 126 $

8. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux à payer est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION	2022	2021
Emprunt, d'un montant original de 10 382 178 $, remboursable par annuités de 415 287 $, plus les intérêts au taux de 2,218 % versés semestriellement, échéant en janvier 2046	9 966 891 $	10 382 178 $
Emprunt, d'un montant original de 5 175 000 $, remboursable par annuités de 207 000 $, plus les intérêts au taux de 3,1557 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 3 312 000 $ à l'échéance en septembre 2023	3 519 000	3 726 000
Emprunt, d'un montant original de 668 215 $, remboursable par annuités de 71 188 $ incluant les intérêts au taux de 2,963 %, échéant en octobre 2022	75 931	149 684
Emprunt, d'un montant original de 4 686 000 $, remboursable par annuités de 187 000 $, plus les intérêts au taux de 2,267 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 198 000 $ à l'échéance en avril 2045	4 312 000	4 499 000
Emprunt, d'un montant original de 683 000 $, remboursable par annuités de 228 000 $, plus les intérêts au taux de 0,764 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 227 000 $ à l'échéance en avril 2023	227 000	455 000
Emprunt, d'un montant original de 15 965 000 $, remboursable par annuités de 1 357 000 $, plus les intérêts au taux de 1,9928 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 7 823 000 $ à l'échéance en octobre 2024	10 537 000	11 894 000
Emprunt, d'un montant original de 13 317 000 $, remboursable par annuités de 622 000 $, plus les intérêts au taux de 2,437 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 7 719 000 $ à l'échéance en septembre 2027	10 829 000	11 451 000
Emprunt, d'un montant original de 4 754 000 $, remboursable par annuités de 226 000 $, plus les intérêts au taux de 2,202 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 234 000 $ à l'échéance en avril 2041	4 302 000	4 528 000
À reporter	43 768 822	47 084 862

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

9. **DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION** (suite)	2022	2021
Reporté	43 768 822 $	47 084 862 $
Emprunt, d'un montant original de 17 154 000 $, remboursable par annuités de 1 205 000 $, plus les intérêts au taux de 2,344 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 5 104 000 $ à l'échéance en septembre 2026	9 924 000	11 129 000
Emprunt, d'un montant original de 3 505 000 $, remboursable par annuités de 195 000 $, plus les intérêts au taux de 2,088 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 190 000 $ à l'échéance en avril 2038	3 115 000	3 310 000
Emprunt, d'un montant original de 4 575 000 $, remboursable par annuités de 183 000 $, plus les intérêts au taux de 2,861 % versés semestriellement, échéant en mars 2044	4 026 000	4 209 000
Emprunt, d'un montant original de 928 579 $, remboursable par annuités de 309 526 $, plus les intérêts au taux de 0,676 % versés semestriellement, échéant en avril 2024	619 053	928 579
Emprunt, d'un montant original de 1 570 000 $, remboursable par annuités de 111 000 $, plus les intérêts au taux de 2,664 % versés semestriellement et par un versement final en capital de 127 000 $ à l'échéance en mars 2033	1 237 000	1 348 000
Emprunt, d'un montant original de 9 016 393 $, remboursable par annuités de 360 656 $, plus les intérêts au taux de 3,015 % versés semestriellement, échéant en février 2047	9 016 393	-
Emprunt, d'un montant original de 943 604 $, remboursable par annuités de 314 535 $, plus les intérêts au taux de 1,771 % versés semestriellement, échéant en février 2025	943 604	-
Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(335 357)	(327 255)
	72 314 515 $	67 682 186 $

9. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin sont les suivants :

2023	-	5 995 935 $
2024	-	8 798 005 $
2025	-	11 642 477 $
2026	-	3 504 943 $
2027	-	3 504 943 $
2028 et suivants	-	39 203 569 $

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles par catégorie est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 641 438 $ qui est inclus dans les créditeurs et frais courus à payer. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Le Centre de services scolaire est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2022.

11. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2022.

Débiteurs	2022	2021
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	641 906 $	420 802 $
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	16 811	10 093
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	394	20 066
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	597 280	396 089
	1 256 391	847 050
Provision pour créances douteuses	(369 467)	(325 411)
	886 924 $	521 639 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2022

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2022 se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
30 juin 2022					
Emprunt temporaire	7 174 541 $	- $	- $	- $	7 174 541 $
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	5 193 321 $	174 225 $	- $	- $	5 367 546 $
Dettes à long terme	5 995 935 $	20 440 482 $	7 009 886 $	39 203 569 $	72 649 872 $
Provision pour avantages sociaux	3 140 935 $	94 847 $	39 514 $	287 812 $	3 563 108 $
30 juin 2021					
Emprunt temporaire	- $	- $	- $	- $	- $
Créditeurs et frais courus à payer, à l'exception des déductions à la source	7 346 486 $	275 620 $	21 020 $	- $	7 643 109 $
Dettes à long terme	5 381 080 $	13 443 558 $	14 111 574 $	35 134 743 $	68 070 955 $
Provision pour avantages sociaux	3 134 070 $	29 988 $	94 646 $	310 022 $	3 568 726 $

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif et passif financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont les emprunts temporaires.

Considérant que le Centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 71 745 $ (2021 – 0 $).

13. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- Le Centre de services scolaire est lié par des contrats de location, de service, d'approvisionnement et de construction non résiliables représentant des engagements de 8 258 547 $. Les paiements minimums exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	-	8 027 055 $
2024	-	191 500 $
2025	-	39 992 $

15. DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu un accord à long terme qui a ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- Le Centre de services scolaire est lié par un contrat de location non résiliable représentant des droits contractuels de 14 700 $. Ce montant est exigible au cours du prochain exercice.

16. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, des plaintes et griefs ont été déposés contre le Centre de services scolaire par des employés. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges et le montant, le cas échéant, que le Centre de services scolaire pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

De plus, le Centre de services scolaire fait actuellement l'objet d'une action collective à titre de défenderesse en garantie avec un regroupement de 24 autres Centres de services scolaires. De l'avis de la direction, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant, le cas échéant, que le Centre de services scolaire pourrait être appelé à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Les principaux dirigeants sont la directrice générale et les membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aussi, le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 dans les états financiers.

De plus, le Centre de services scolaire exerce une influence notable à la Fondation de l'école du Méandre, la Fondation de l'école polyvalente Saint-Joseph et la Fondation du Centre de formation professionnelle Mont-Laurier. Aucune transaction financière significative n'a eu lieu entre ces fondations et le Centre de services scolaire au cours de l'exercice.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2021 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2022.